



Chers amis Chauchéens et Chauchéennes,

Une nouvelle année commence avec déjà son lot d'incertitudes, d'inquiétudes.

Depuis quelques années, la plupart des grandes puissances, leurs dirigeants, agissent de manière unilatérale comme des autocrates sans se soucier des conséquences subies par les habitants des pays dans lesquels ils interviennent, ni des potentielles représailles, conséquences auxquelles ils pourraient s'attendre.

○ L'histoire, les guerres, les idéologies meurtrières du siècle dernier qui ont mené à tant de millions de morts, de misère, de malheurs, n'auront-elles donc servi à rien ? Sommes-nous condamnés à reproduire les mêmes erreurs ?

Souhaitons que non, que nous allons revenir à un comportement raisonnable où le dialogue, le compromis, la confiance l'emporteront.

○ Plus près de nous, quel avenir pour les retraites et les retraités (actuels et futurs) ? Allons-nous toujours être dans l'affrontement systématique ? Ne pourrions-nous pas faire preuve de compréhension en se mettant à la place de l'autre au lieu de toujours se regarder le nombril ? Nous avons tous droit à une retraite équitable aujourd'hui et demain. Les choix réalisés à une époque doivent évoluer, le monde autour bouge et nous devons en tenir compte pour faire de nouveaux choix.

A notre niveau, à Chauché, nous avons le souci de vivre en bonne entente. Les associations sont le ciment qui nous lie, qui permet de maintenir des contacts avec les autres, la Vie. Une association est quelque chose de merveilleux. Imaginez un endroit où des personnes qui ne se connaissent pas forcément vont se rencontrer, s'associer pour créer des animations en direction d'autres personnes qu'ils ne connaissent pas et qui ne se connaissent pas : c'est une association !

Que tous les membres des associations soient remerciés pour tout ce qu'ils font ! Ce sont les « agitateurs » de notre commune, ils la font bouger, la réveillent pour qu'elle soit vivante.

Revenons aux projets qui vont animer l'année 2020.

- **La construction du restaurant scolaire** : le choix du cabinet d'architecte est fait. Les premières esquisses ont été présentées au comité de pilotage et le choix sera réalisé lors du Conseil Municipal du 9 janvier prochain.
- **Quartier séniors, « Le Jardin des Antoinette »** : la déconstruction a pris du retard et est prévue à partir de mars 2020. A noter qu'une réunion est organisée le 20 janvier prochain en direction de ceux qui seraient intéressés par le projet au Jardin des Antoinette.
- **Les aménagements de la Rue du Rocher** : les travaux vont débiter à partir de mars. Ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements à pied et à vélo depuis le Puytreau jusqu'au centre bourg. Pendant les travaux, la circulation des véhicules sera difficile, chacun devra adapter son comportement pour la sécurité de tous.
- **Des acquisitions foncières** vont être réalisées, via l'EPF, en prévision de quartiers d'habitations.
- **Devenir du presbytère** : après une proposition d'occupation par L'Outil en Main qui n'a pas abouti, une autre étude est en cours via la Communauté de Communes.

Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts

Les projets :

- Agrandissement du cabinet médical des Brouzils.
- Extension du cabinet médical à Chauché.
- Construction d'une salle multi sports à Chavagnes en Paillets (Basket, Handball, Escalade, Twirling...).
- Aménagement du terrain de tir à l'arc à La Rabatelière.
- Rénovation de la piscine Oasis à Essarts-en-Bocage.

La gouvernance :

Depuis de nombreuses années, pas à pas, nous (la Communauté de Communes du Canton de Saint Fulgent) avons construit ensemble un édifice qui respecte chaque entité composant la Communauté de Communes, un édifice où le maître mot est « solidarité ». Cette construction n'a pas toujours été simple, il a fallu batailler, défendre son point de vue, mais nous sommes arrivés à un compromis acceptable, un équilibre où chacun trouve son compte. L'arrivée de la commune d'Essarts-en-Bocage a bousculé cet équilibre et nous peinons à le retrouver, ce, malgré les gages de bonne volonté donnés à Essarts-en-Bocage. Gageons que l'affrontement laissera la place à l'écoute et la compréhension afin que les énergies d'opposition soient réorientées dans une même direction.

Je vous souhaite, au nom des conseillers, des agents communaux et en mon nom propre, une bonne année 2020 avec beaucoup de moments de bonheur, petits et grands, partagés en famille avec les amis, les voisins. Je vous souhaite aussi une bonne santé qui est le bien le plus précieux, essentiel pour continuer chacun sur son chemin. Je souhaite enfin que vous participiez à la construction du lien à l'autre, indispensable pour une vie épanouie.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » Françoise DOLTO



Christian MERLET,
Maire de CHAUCHÉ

Réunion de Conseil Municipal du 16 Décembre 2019

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FOURNIER Bertrand, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : BIOTEAU Marina, POTIER Richard

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FROUIN Lydie

☐ Conseil Municipal des Jeunes 2019-2020 : Présentation des nouveaux élus et de leurs projets

Suite aux élections du 18 Octobre dernier (23 candidats – 9 élus dont 1 garçon et 8 filles – 7 CM2 et 2 CM1 – 3 déjà présents lors du précédent CMJ, les nouveaux élus sont venus présenter leurs projets de l'année :

- **Projet environnement** : Mettre à disposition des sacs pour ramasser les crottes de chiens
- **Projet entraide** : Récolter des vêtements pour les orphelins
- **Projet loisirs et culture** : proposer une disco grenadine pour les 8/12 ans
- **Projet sécurité** : Peindre des passages piétons en 3 D

Depuis leur élection, ils ont participé à la cérémonie commémorative du 11 Novembre et pour Noël, décoré et garni des boîtes de Noël (fabriquées par M. BIOTEAU). Elles seront remises aux résidents de la Roseraie. Ils ont également décoré la Mairie. De plus, la Municipalité peut compter sur eux pour participer à la cérémonie des vœux prévue le 5 Janvier 2020.



☐ Budget Général 2019 (78100)/Budget annexe Salle Arc en Ciel (78103) : Participation 2019 au Budget Annexe Salle Arc en Ciel

Pour permettre d'équilibrer le Budget annexe de la Salle Arc en Ciel 2019, une participation de 26 586.09 € du Budget Général a été arrêtée.

☐ Budget Général 2018 (78100)/Budget annexe Commerces (78105) : Participation 2019 au Budget Annexe Commerces

Pour permettre de clôturer les écritures de fin d'année, et comme décidé lors du vote du Budget Primitif en Mars dernier, une participation du Budget Général 2019 pouvait être nécessaire pour équilibrer ce budget annexe. Après pointage des écritures opérées à ce jour, l'équilibre de ce budget par une participation du Budget Général ne sera pas nécessaire.

☐ Association Le Palet Chauchéen : Convention d'utilisation de la Salle Arc en Ciel

Suite à la création de l'association « Le Palet Chauchéen » et de l'utilisation d'une partie de la Salle Arc en Ciel, située près du bar, le vendredi soir, pour leur entraînement, le projet de convention proposé par M. BONNAUD, Adjoint responsable des bâtiments, pour formaliser la mise à disposition de cette salle a été validé.

☐ Contrat Vendée Territoires : Avenant

Le 9 mars 2018 était signé le Contrat Vendée Territoires (A échéance 2020, ces contrats ont vocation à regrouper un ensemble de dispositifs d'aide financière afin de passer d'une logique de programmes de subvention à une logique de territoire). Ce contrat définissait une enveloppe de 2 136 590 € attribuée par le Département à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts et les Communes du territoire pour leur permettre de financer des projets définis, notamment le Restaurant Scolaire à Chauché. Puis, le 5 septembre 2019, dans le cadre de la clause de revoyure, le Comité Territorial de Pilotage s'est à nouveau réuni pour mettre à jour cette liste de projets. L'avenant modifiant la liste des projets (Essarts en Bocage – même enveloppe répartie sur 4 projets au lieu de 2) a été approuvé.

☐ **Panneaux d'information Commune/UCAC : Participation des entreprises**

La réfection des panneaux (Mairie et ZA La Vrignais) installés en 2010 et endommagés par le soleil a été commandée pour un prix de 2788,03 € TTC. La participation de l'UCAC sera de 697 € pour tous ses adhérents et le montant de la participation des entreprises non adhérentes à l'UCAC à 15 € par entreprise (3 ont donné une réponse favorable).

☐ **SYDEV – Eclairage Public : Convention programme annuel de rénovation 2020 – Convention tripartite Lotissement L'Orée de Grasla (P.LAMY)**

La proposition du Sydev sous forme de convention fixant les modalités techniques et financières du programme de rénovation de l'éclairage public prévu pour 2020 dont le montant des travaux se décompose de la manière suivante :

Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation demandée à la Commune
4 000 €	4 800 €	4 000 €	50 %	2 000 €

a été validée.

M. DA CRUZ Éric, Adjoint responsable de la commission « Voirie-Eclairage Public » a rappelé que, par délibération n°39 du 31 Mai 2013, le Conseil Municipal a accepté une convention de transfert gratuit à la commune de CHAUCHE des équipements communs du lotissement privé « L'Orée de Grasla ». Ce transfert intégrera, entre autres, la voirie et les différents réseaux (communication, Eaux pluviales et eaux usées, **Eclairage public**).

Compte tenu de ce transfert, et suite à la demande de M. LAMY de faire installer les équipements d'éclairage public, la convention tripartite (Sydev, Commune, M. LAMY Philippe, demandeur) fixant les modalités techniques et financières des travaux d'éclairage proposée par le SYDEV a été acceptée. La participation sera prise en charge par M. LAMY.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 29 Novembre 2019 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles situées impasse de l'Aubépine, rue de la Brosse et à la Brossette.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous ou en semaine sur rendez-vous.

**Prochaine séance du
Conseil Municipal :
Jeudi 9 Janvier 2020 à 20h00**

☐ **Marchés HT signés depuis le 29 Novembre 2019 :**

05/12/2019	GARAGE CHAUVIN Réparation véhicule PEUGEOT EXPERT	477.33
06/12/2019	LE FROID VENDEEN RS Trancheur à viandes	1464.00
06/12/2019	SAFE Formation Habilitation électrique F CAILLON/O GUEDON	222.20
06/12/2019	IP3G Station d'accueil Poste DGS et Licence Office 2019 Poste Maire	501.00

09/12/2019	VFE 85 4 prises étanches pour illuminations de Noël	115.00
06/12/2019	LACROIX Fournitures panneaux	762.60
11/12/2019	ADG ENVIRONNEMENT Abattage d'arbres à la Chauffrenière	384.00
8/11/2019	IRH Ingénieur Conseil Géo-référencement et numérisation des plans des réseaux d'eaux pluviales (*)	8108.00

URBANISME 2019

Nombre de permis de construire : 37
Nombre de déclarations préalables : 79



Nombre de certificats d'urbanisme : 106

ETAT-CIVIL 2019

NAISSANCES : 32

BELLANGER Louis	21, rue du Rocher	02 Janvier 2019
ROULLAND Laetitia	15, rue de Grasla	16 Mars 2019
BARRE Jonas	59, rue de Grasla	26 Mars 2019
BARON Emma	24, la Bichonnière	08 Avril 2019
BOURASSEAU Lexie	4, La Montée du Boucholet	09 Avril 2019
MANDIN Méline	15, la Vergne	05 Mai 2019
PIROTAIS Malo	59, la Brossette	17 Mai 2019
ARNAUD Léonie	15bis, rue du Foyer Soleil	21 Mai 2019
GILBERT Margaux	13, la Berthelandière	31 Mai 2019
HERBRETEAU Paul	44, la Berthelandière	26 Juin 2019
PERRAUDEAU Emy-Rose	L'Audrière	09 Juillet 2019
BERTHON Laly	25, la Girardièrre	22 Juillet 2019
GRIS Sacha	72, rue de Grasla	30 Juillet 2019
LELAURE Jean	Le Bignon	03 Août 2019
GABORIEAU Liem	La Gillerie	18 Août 2019
SEIGNEURET-LIMOUSIN Tom	34, la Girardièrre	14 Septembre 2019
BERNARD Romy	49, la Coumaillère	16 Septembre 2019
LESOURD Victor	21, la Boutarlière	09 Octobre 2019
BAUDRY Hector	24, rue de la Petite Maine	30 Octobre 2019
POTIER Jeanne	80, la Bichonnière	03 Novembre 2019
RABAUD Lucas	14, rue de la Promenade	07 Novembre 2019
ROUSSEAU Iban	3, impasse des Jonquilles	11 Novembre 2019
HERMOUET Thibault	2, place des Coquelicots	08 Décembre 2019



MARIAGES : 7

BELLANGER Johann	& GESLOT Coralie	27 Juillet 2019
HERMOUET Stéphane	& CHAILLOU Aurélie	27 Juillet 2019
BONNAUD Romain	& GOURRAUD Gaëlle	31 Août 2019
PIVETEAU Tristan	& REUILLES Claire	14 Septembre 2019



DÉCÈS : 21

FAUCHARD Marie-Antoinette	03 Janvier 2019	CHAUCHÉ
PERROCHEAU Odette	06 Janvier 2019	CHAUCHÉ
DRAPEAU Christine	18 Février 2019	CUGAND
POIRAUD Laure	26 Février 2019	LA ROCHE SUR YON
ROUSSEAU Jean	19 Mars 2019	CHAUCHÉ
ARNAULT Dominique	07 Avril 2019	CUGAND
HERBRETEAU Olivier	23 Avril 2019	CHAUCHÉ
CHARRIER Emilie	08 Mai 2019	LA ROCHE SUR YON
CHAUVET Pierre	13 Juillet 2019	CHAUCHÉ
ELINEAU Anthony	10 Août 2019	CHAUCHÉ
ROUSSEAU Louis	28 Août 2019	LA ROCHE SUR YON
JEANNEAU Marie-Josèphe	28 Septembre 2019	CHAUCHÉ
CORNU Elise	20 Octobre 2019	CHAUCHÉ
GILBERT Mélina	20 Octobre 2019	CHAUCHÉ
BRISARD Marcel	21 Octobre 2019	CHAUCHÉ
ALLAIN Isabelle	21 Octobre 2019	MONTAIGU
ROUSSEAU Jean-Marie	30 Octobre 2019	CHAUCHÉ
GILBERT Madeleine	02 Novembre 2019	CHAUCHÉ
DUTHOIT Jean-Paul	02 Novembre 2019	CHAUCHÉ
CHALLET Jeanne	16 Novembre 2019	CHAUCHÉ
REMAUD Bernard	23 Décembre 2019	MONTAIGU



Seuls les actes de naissance et de mariage autorisés par les intéressés à paraître, figurent ci-dessus.

INFOS PRATIQUES

Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)
11, Rue des Forêts – Parc d'activité
Polaris – 85110 CHANTONNAY
☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ
Le Jeudi une semaine sur deux
De 8h45 à 12h30 :
au centre périscolaire « Les Scoubidou »
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au
☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203
☎ 02.51.41.83.09. –
mairie@chauche.fr
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à
12h à la mairie.
Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.
au centre médico-social de ST
FULGENT
Tous les matins sauf le mardi, de 9h30
à 12h au centre médico-social
de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h
Mardi et Vendredi : 14h à 18h
Mercredi et Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir
d'une carte qui est à demander à la
**Communauté de Communes du Pays de
St Fulgent-les Essarts**
2, Rue Jules Verne - ST FULGENT
☎ 02.51.43.81.61.

ADMR

Comité de secteur du Pays
de ST FULGENT - LES ESSARTS
18 Rue des Tilleuls - 85250 SAINT
FULGENT
☎ : 02.52.61.47.46.
Mail : paysdestfulgent@admr85.org
Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h30 et
accueil physique du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

L'inscription sur la liste électorale est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin soit pour les élections municipales le Vendredi 7 Février 2020.

Pour les personnes ayant changé d'adresse au sein de la Commune de Chauché, vous êtes invités à vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile pour vérifier votre inscription électorale et faire le changement d'adresse.

Il est possible d'interroger sa Situation Electorale via le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous pouvez via ce site, vous renseigner sur votre commune d'inscription ainsi que sur le bureau dans lequel vous êtes inscrit pour voter. Si vous n'êtes pas retrouvé par cette application, vous serez invité à contacter votre commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales par ce même site.



QUARTIER SENIORS : JARDIN DES ANTOINETTE

Afin de connaître les attentes des personnes intéressées par le projet du Quartier Séniors, rue de la Promenade, une rencontre est prévue **le Lundi 20 Janvier 2020, à 10h00, en mairie.**

POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire

- Construire son projet professionnel
 - Se former
 - Travailler
- Une équipe à votre écoute - Un accueil individualisé**

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

3 axes d'accompagnement : – Orientation/Formation – Emploi – Vie quotidienne

- ▶ Accès aux offres d'emploi
- ▶ Accès à la formation
- ▶ Ateliers et actions thématiques
- ▶ Outils pour la recherche d'emploi
- ▶ Simulations d'entretiens
- ▶ Le dispositif parrainage
- ▶ Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- ▶ Infos santé

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE : 54 communes - 5 intercommunalités



- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Mortagne sur Sèvre
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu – Rocheservière

Contact :

Siège : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Étendrière - 85500 LES HERBIERS - ☎ 02 51 66 81 15

✉ contact@mihb.fr - www.mihb.fr - 📍

ANTENNE DE MONTAIGU : 74 avenue Villebois Mareuil - ☎ 02.51.46.46.10

PERMANENCES SUR POUZAUGES – ST FULGENT/LES ESSARTS – MORTAGNE SUR SEVRE – ROCHESERVIERE : sur rendez-vous, contacter le siège au 02.51.66.81.15

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
FAIRE SES TRAVAUX,
SANS TOMBER DANS LE PANNEAU**



8 REFLEXES A ADOPTER

- 1** Vous voulez faire des économies d'énergie ?
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE.
- 2** Les services publics ne démarchent jamais !
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- 3** Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être détruit dans la phase de documents présentés.
- 4** Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- 5** Méfiez-vous des offres trop alléchantes !
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- 6** Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- 7** Un litige ? Prenez, aux associations de consommateurs pour vous aider.
- 8** Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?
Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 800 800 700 ou sur www.FAIRE.fr

MESSAGES DES ORGANISMES

ANTENNE NORD-VENDEE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer est présent dans votre commune et celles des alentours, grâce à des bénévoles qui s'investissent au sein de leur antenne pour pouvoir :

-Mettre en place en milieu scolaire et en entreprises etc... **des actions de prévention** (ex : tabagisme etc.....)
et **Promouvoir les dépistages** (ex : cancers du sein et colo-rectal)

-Aider les malades et leurs proches (Activités Bien-être à Montaigu et à la Chimotaie (Cugand), Ecoute auprès des malades etc...)

-Participer à diverses manifestations au profit de la Ligue contre le cancer (ex : concerts, marches etc...)

Pour assurer ces nombreuses actions nous avons besoin de vous

D'autre part, le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer participe **au financement de projets de recherches sur la maladie** (en donnant la priorité aux équipes de chercheurs du Grand-Ouest)

Aussi **si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour qu'ensemble nous continuions à faire reculer la maladie**, rejoignez-nous au sein de notre Antenne (chacun pouvant contribuer à sa façon à l'élan bénévole)

Renseignements auprès des référents bénévoles de l'Antenne Nord –Vendée de la LCC :

-Mme Bonnaudet Gaby 0660702864

-Mr Barneaud Robert 0698103483

CIAS Pays de St Fulgent-les Essarts



Bien se nourrir pour rester en forme

Réunion d'information
animée par Manuella REMAUD,
diététicienne

Inscriptions aux ateliers à l'issue de la réunion

MARDI 28 JANVIER 2020 À 10H00
Espace Charles Madras - 8 place de la Mairie
ESSARTS EN BOCAGE

POUR BIEN VIEILLIR

Pour tout renseignement, contactez
La MSA Loire-Atlantique - Vendée
au 02 40 41 30 83

Association santé éducation et prévention sur l'axe touristique Pays de la Loire



MESSAGES D'ASSOCIATIONS

Association des Familles et des Résidents de
l'EHPAD LA ROSERAIE



CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 18 JANVIER 2020

A 14H (Précises)
Ouverture des portes à 13h30

**A L'EHPAD LA ROSERAIE
CHAUCHE**

Organisé par l'Association des familles
et des résidents.

**LOTS : BŒUF (du 1^{er} au 60^{ème})
et autres lots**

BAR - PATISSERIE
Grillées de mogettes



Cyclo Sport Chauchéen

15^{ème} Concours de palets Mixte

Ouvert à toutes et tous en doublette sur plomb - 16,00 € par équipe



Samedi 08 Février 2020

Inscriptions à partir de 13h30 / concours 14h15

Au complexe sportif de CHAUCHE

1^{er} lot : 2 jambons + coupes

2^{ème} lot : 2 - 1/2 jambons

3^{ème} lot : 2 langues

Viande de porc choisie et autres lots

Un lot à chaque participant (e)

Nouveau règlement !

↳ Afin de ne pas défavoriser les joueurs amateurs (non adhérents dans un club) les 3 premières parties se joueront suivant le tableau élaboré à l'avance puis pour les 4, 5 et 6^{èmes} parties, le premier au classement provisoire jouera contre le second, le troisième contre le quatrième, le cinquième contre le sixième, etc...↳

*Gestion informatique - Remise des lots entre 18h00 et 19h00
Organisé par le Cyclo Sport*



« Pour 2020, le BCCF Vendée souhaite à chacun de trouver sa place ! »

Amis licenciés, Amis parents, Amis supporters,

Le BCCF Vendée (Basket Chauché Chavagnes St Fulgent) arrive à la mi-temps de sa sixième saison et tient à rappeler qu'il a renouvelé pour la seconde année sa section BASKIN, sport adapté.

Le mot « BASKIN » c'est la contraction du mot BASKET et INCLUSIF. Cela représente une innovation sociale, en s'inspirant du basket et d'activités inclusives. Le temps d'un instant les personnes en situation de handicap et les personnes valides se retrouvent autour d'une passion commune, le BASKET. Chacun aura la possibilité de donner le meilleur de lui-même, de marquer des points et contribuer au jeu d'équipe en fonction de certaines règles. Cette nouvelle activité est pilotée par Coralie DALLET, Jimmy TURCAUD (sénior du club) et Sabrina AUBRY (salariée au club).

Notre équipe « BASKIN » est en cours de création avec la mise en place d'un championnat pour la saison prochaine. Elle a déjà participé à un tournoi, réalisé avec le club du SMASH à Chauché le samedi 23 novembre.

Vous êtes tous conviés, licenciés ou non, à venir participer aux séances un samedi matin sur deux à la salle de sport de Chauché à partir de 10h30. Que

vous connaissiez ou pas la pratique du basket, vous êtes le bienvenu pour les prochaines séances qui débiteront pour 2020 à partir du samedi 18 janvier.

Nous sommes activement à la recherche de licenciés en situation de handicap, en centre ou non, pour faire partie de l'aventure et de notre section, n'hésitez pas à en parler autour de vous, vous faire connaître ou venir découvrir simplement une séance de Baskin avant de vous engager peut-être !

Mais le BCCF Vendée ne s'arrête pas là ! Tout au long de la saison le club organise des manifestations afin de promouvoir le basket sur son territoire et de fédérer les différents acteurs de ce sport.

Vous trouverez ci-dessous les évènements à ne pas manquer :

-01/03/2020 : Tournoi des Mini-champions sur ST FULGENT

-14/03/2020 : soirée TARTIFLETTE sur CHAUCHE

-19/06/2020 : ASSEMBLEE GENERALE

Vous souhaitez intégrer ou vous renseigner autour du BCCF Vendée ? N'hésitez pas à nous contacter par le biais du site internet www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr ou par le chargé de communication Maxime Piot : [06.17.24.54.77](tel:06.17.24.54.77)

BCCFV & BASKIN

LES SÉANCES

18 JANVIER	14 MARS	9 MAI
1 FEVRIER	28 MARS	23 MAI
15 FEVRIER	11 AVRIL	

LE GUIDE DU BON JOUEUR DE BASKIN

- SHORT OU PANTALON DE JOGGING**
T-SHIRT OU VESTE DE SPORT
CHAUSSURES DE SPORT
GOURDE
- AVOIR UNE LICENCE**
RESPECTER LES HORAIRES
LES ANIMATEURS
LES AUTRES JOUEURS
LE MATÉRIEL &
L'ENVIRONNEMENT
- EN CAS D'ABSENCE OU DE RETARD :**
06 72 99 16 52



TARIF LOCATION MATERIEL 2020 / 2021

MATERIEL	TARIF ASSOCIATION CHAUCHE	TARIF AUTRES UTILISATEURS	CAUTION
SONO	80€	120€	250€
STAND 3M+BACHE	8€	15€	0€
STAND 6M+BACHE	10€	17€	0€
TABLES 3M	1,50€	2,50€	0€
TABLES 1,50M	0,80€	1,30€	0€
TABLES BAR 2,50M	1€	1,50€	0€
BANCS 3M	0,80€	1,20€	0€
BANCS 1,50M	0,40€	0,60€	0€
GANVELLES 2,50M	1€	2€	50€
PLAQUE DE CUISSON	10€ gaz compris	7€ gaz non compris	20€
RECHAUD	5€ gaz compris	3€ gaz non compris	20€
FRITEUSE	30€	50€	250€
GRILL PANINI	20€	30€	250€
ENCEINTE	20€	30€	150€
BLUETOOTH			
PERCOLATEUR	10€	15€	100€
POP CORN	20€	30€	100€
BARBE A PAPA	30€	50€	100€
ECLAIRAGE NEON LED	10€	15€	50€

enlèvement matériel le vendredi soir 18h30

retour matériel le lundi soir 18h30

Prévoir le véhicule adapté pour le transport.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS ;

Mail : scdf.chauche@gmail.com

JAUNET Jean-Yves : 06 03 27 91 80

PHELIPPEAU Ludovic : 07 77 94 59 30

L'Assemblée Générale aura lieu le **24 Janvier 2020** à la Salle du Foyer Soleil à 20h30.

UNC-AFN SOLDATS DE FRANCE




INVITATION UNC AFN SOLDATS DE FRANCE

Faits de ces 74 adhérents, l'UNC, les AFN et Soldats de France, section de CHAUCHE, font appel à vous pour les rejoindre afin de :

- 1°) Perpétuer le respect des valeurs qui peu à peu disparaissent,
- 2°) Se souvenir de nos héros morts pour la France,
- 3°) Conserver et propager dans les nouvelles générations, les idées de patriotisme et de fidélité à nos traditions nationales.
- 4°) Perpétuer l'esprit d'union et de camaraderie contracté aux heures douloureuses de notre histoire.

QUI PEUT ETRE SOLDAT DE FRANCE

- Ceux qui ont effectué leurs "trois jours", même s'ils ont été réformés.
- Ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat ou issus de la conscription (service militaire).
- Les sapeurs pompiers (validés du feu).
- Les forces de police ou gendarmerie.
- Les militaires en activité (ils ont maintenant accès au monde associatif).
- Les réservistes.
- Les correspondants défunts.
- La Croix Rouge.
- La protection civile.
- L'Ordre de Malte.
- Le système français.
- L'ensemble des élus.

Pour une cotisation annuelle de 27,00 €, venez nous rejoindre au sein de l'UNC SDF. Tout au long de l'année, nous nous retrouvons régulièrement, sans aucune obligation, lors de cérémonies commémoratives ou lors de journées festives.

Actuellement, notre section compte 33 AFN, 25 SDF, 12 veuves AFN, 3 veuves SDF et 2 OREX, soit 74 adhérents.

Notre association vous convie à son assemblée générale qu'elle organise le samedi 15 février 2020 à 10h30 à la salle du foyer Soleil. Nous répondrons à toutes vos éventuelles interrogations. Un pot de l'amitié clôturera cette assemblée.

Nous comptons sur votre présence.

Bien amicalement

Le bureau UNC-AFN SDF

Distribution du prochain bulletin les 15 et 16 Février 2020. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Vendredi 31 Janvier 2020.

N° de téléphone mairie : 02.51.41.83.09
 NOUVELLE ADRESSE MAIL : mairie@chauche.fr